

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Présents : Emilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Landry BOSSA, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Benjamin HERVE, Stéphane LABIT, Guibert MONGIS, Laurent PAIRASTRE, Bruno RENVOISE, Pascale RIBES, Nathalie ROUQUET, Céline VANNIER.

Madame Marie-Hélène a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

I – APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 ET 15 JUIN

II – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MARCHE EGLISE

III – VOTE COMPTE DE GESTION CCAS (ANNEXE 1)

IV – VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE (ANNEXE 2)

V – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE (ANNEXE 3)

VI – AFFECTATION DU RESULTAT 2019 (ANNEXE 4)

VII – VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 (ANNEXE 5)

VIII – DETERMINATION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

IX – BUDGET FORMATIONS ELUS

X – PROPOSITIONS MEMBRES CCID (IMPOTS)

XI – PROPOSITIONS MEMBRES COMMISSION LISTE ELECTORALE

XII – PRIME COVID-19

XIII – FERMAGE « LAGARDE »

XIV – ELECTION DES GRANDS ELECTEURS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

XV – COMITE DE PILOTAGE ENFANCE -JEUNESSE CCBA

XVI – ORGANISATION SERVICE TECHNIQUE ET MAIRIE

XVII – DIVERS TRAVAUX

XVIII – BILAN ECOLE / SYNDICAT DES COTEAUX

IXX – POINTS DES COMMISSIONS

XX – INFORMATIONS DIVERSES

I – APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 ET 15 JUIN

Madame le Maire demande si des observations sont présentées sur les comptes rendus des Conseils Municipaux du 3 et 15 Juin.

Après quelques remarques d'orthographe et/ou de tournure de phrases, les membres présents du Conseil Municipal approuvent les comptes rendus en date du 3 et 15 Juin 2020.

II – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MARCHE EGLISE

Madame le Maire fait part que la CAO s'est réunie le 9 Juin pour l'ouverture des plis. Le Marché initial était prévu sans le lot 8 « Assèchement ».

Estimation à 230.000 € et Architecte à 262.000 €

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Au final, le marché devrait atteindre 412.000 € TTC dont 67 % de subventions entre la Région, le Département et la DETR).

La CAO s'est ensuite réunie le 22 Juin, pour procéder à l'analyse des offres. Mr LASSERRE – Architecte demande à prioriser les lots mais nous ne pouvons pas. Voir aussi pour mutualiser l'échafaudage avec les différentes entreprises.

Il conviendrait de déclarer la procédure sans suite. Pas assez d'offres pour faire jouer la concurrence et 2 lots sont non pourvus d'offres + 1 lot optionnel à 150.000 €, ce qui déséquilibre le plan de finance car non intégré dans la demande de subvention.

Il faut résoudre le problème du drain et les murs en humidité.

2 options sont possibles : à garder tel que

Ou relancer le lot 7 et trouver une solution pour le lot 8

Un cahier des charges sera établi pour le suivi de la rénovation de l'Eglise.

Madame le Maire propose au vu du rapport d'analyses des offres par Mr LASSERRE – Architecte, de :

- VALIDER les lots 1, 3, 4, 5 et 6
- RECONSULTER pour les lots 2, 7 et 8.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal ACCEPTENT la proposition de Mme le Maire et la MANDATE pour effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

III – VOTE COMPTE DE GESTION CCAS 2019 (ANNEXE 1)

Madame le Maire présente le compte de gestion du CCAS sur l'année 2019 transmis par la Trésorerie d'AUTERIVE. Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été dissous en Décembre 2017. Dès 2018, nous avons déjà repris le résultat comptable au Budget de la Commune.

La Trésorerie n'a fait l'opération qu'en 2019. Nous devons voter le compte de gestion 2019 du CCAS et ce, afin d'avoir une correspondance entre le CA (compte administratif) et le CG (compte de gestion).

Madame le Maire présente le compte de gestion du CCAS transmis par la Trésorerie. Elle en détaille les différents chapitres et fournit les éléments de variations éventuels par rapport au prévisionnel.

Résultat de clôture d'investissement en déficit : - 4.177,56 €

Résultat de clôture de fonctionnement en excédent : 43.507,64 € €

Soit un total en excédent de 39.330,08 €

Il est ensuite procédé au vote.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents VOTE favorablement le compte de Gestion 2019 du CCAS établi par la Trésorerie.

IV – VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE 2019 (ANNEXE 2)

Madame le Maire présente le compte de gestion de la Commune transmis par la Trésorerie. Elle en détaille les différents chapitres et fournit les éléments de variations éventuels par rapport au prévisionnel.

Résultat de clôture d'investissement en déficit : - 62.868,72 €
Résultat de clôture de fonctionnement en excédent : 172.550,36 €
Soit un total en excédent de 109.681,64 €

Il est ensuite procédé au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents VOTE favorablement le compte de Gestion 2019 de la Commune établi par la Trésorerie.

V – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE (ANNEXE 3)

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le Maire ne peut pas voter le compte administratif car cela peut le mener à la démission.

Le Compte Administratif est présenté aux membres du Conseil Municipal et doit être en corrélation avec le compte de gestion de la Commune établi par la Trésorerie.

Dépenses de fonctionnement : 424.510,40 €
Recettes de fonctionnement : 597.060,76 €

Dépenses d'investissement : 140.046,25 €
Recettes d'investissement : 276 591,66 €

Restes à réaliser dépenses : 435 714,80 €

Les R.A.R. (restes à réaliser) sont des sommes mises pour pouvoir payer les entreprises avant le vote du budget primitif, en investissement.

Madame le Maire quitte le Conseil Municipal pour laisser les Conseillers Municipaux délibérer. Il est ensuite procédé au vote.

Les Conseillers Municipaux, à l'unanimité des membres présents VOTENT favorablement le compte administratif 2019 de la Commune.

VI – AFFECTATION DU RESULTAT 2019 (ANNEXE 4)

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'affecter la somme de 420.789,26 € au 002 des Recettes du compte de Fonctionnement.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2020**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal, qu'il n'y a pas besoin de financement (pas de report au 1068 des Recettes en Investissement car le compte est en excédent).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **DONNE** son accord sur l'affectation du résultat pour la somme de 420.789,26 € au compte R002 du Fonctionnement.

VII – VOTE BUDGET PRIMITIF 2020 (ANNEXE 5)

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le détail du Budget Primitif 2020, tel qu'il a été préparé. Après lecture des différents articles et chapitres, il ressort de la masse financière, les éléments suivants :

• <u>Fonctionnement</u>	Dépenses	976.193,26 €
	Recettes	555.404,00 €
• <u>Investissement</u>	Dépenses	879.061,94 €
	Recettes	669.9971,26 €
Soit un total du Budget de		1.869.628,06 €.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 avec 15 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

VIII – DETERMINATION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Madame le Maire expose le tableau ci-dessous des subventions versées, pour l'année 2019, aux Associations et demande aux membres du Conseil Municipal pour la continuité.

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
ACCA	830,00
AIFP	949,30
ASSOCIATION DU SOUVENIR	484,00
BIBLIOTHEQUE	1.084,00
CLUB DES AINES	500,00
COMITE DES FETES	5.570,00
FNACA	100,00
FOYER RURAL	800,00
POMPIERS	100,00
TOTAL	10.417,30
MOYENNE	1.183,50

Après discussion, le Conseil Municipal DECIDE de maintenir le montant de la subvention attribué aux diverses Associations pour l'année 2020 et AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

IX – BUDGET FORMATIONS ELUS

Madame le Maire fait part que chaque adjoint ayant reçu une délégation, a obligation de suivre une formation dans son domaine de compétences.

L'ATD = organisme de formation gratuite.

Inscription de 1.000 € prévu au budget pour permettre à chaque conseiller municipal, de participer à la formation qu'il souhaite. Il existe plusieurs moyens d'avoir recours à la formation via l'ATD ou encore le PETR ou le PETR Pays Sud Toulousain.

X – PROPOSITIONS MEMBRES CCID (IMPOTS)

Madame le Maire fait part du mail reçu de la Direction Générale des Finances Publiques de MURET relatif aux membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Elle indique qu'il faut 6 membres titulaires + 6 suppléants qui seront choisis par les Impôts, dans la proposition de 24 noms faite par la Commune.

Madame le Maire propose l'ensemble des Conseillers municipaux et 9 membres extérieurs dont : Yvette QUARANTA, Robert CAMBOU, René ENJALBAL, Joël DESCOINS, Quentin GASPARD, Isabelle VIANAI, Valérie REYNE, Jean MARANGES et Jacques BENALET.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal, ACCEPTENT la proposition de Mme le Maire et la MANDATENT pour établir tout document relatif à ce dossier.

XI – PROPOSITIONS MEMBRES COMMISSION LISTE ELECTORALE

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'à la suite des élections municipales, il serait envisageable de modifier le tableau ci-dessous, en y mettant 1 élu(e) titulaire et 1 élu(e) suppléant avec 3 membres extérieurs.

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	CONSEILLER MUNICIPAL TITULAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL SUPPLEANT	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION SUPPLEANT	DELEGUE DU TRIBUNAL D'INSTANCE
MURET	CAUJAC	Emilie FREYCHE	Dominique LEVRAT	Claude BEDEL	Quentin GASPARD	Robert CAMBOU

Se portent candidats au niveau de la Commission de Contrôle des listes électorales, en titulaire : Dominique LEVRAT, en suppléant : Pascale RIBES puis en membres extérieurs : Yvette QUARANTA, René ENJALBAL, Robert CAMBOU qui, lui, resterait Délégué du Tribunal d'Instance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de proposer les membres cités ci-dessus à la Commission de Contrôle des listes électorales, sur les divers rangs et MANDATE Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires relatives à ce dossier.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

XII – PRIME COVID-19

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'avis de la Commission Gestion du Personnel sur le choix de la prime COVID-19, plafonné à 1.000 €.

Ladite Commission a émis un avis négatif pour les raisons que le Service Technique a eu un allègement au niveau de la plage horaire, seul le Secrétariat a fonctionné normalement avec une fermeture au public.

Après discussion, le Conseil Municipal MAINTIENT l'avis négatif fait par la Commission Gestion du Personnel.

XIII – FERMAGE « LAGARDE »

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Mr BOURROUNET souhaite avoir une réponse rapide et concrète.

Il peut y avoir vente à la SAFER ou bien à un particulier. Actuellement, le prix est de 11.000 € l'hectare.

Sur ce terrain, il y a une partie agricole, qui peut passer constructible.

Nous pouvons faire un CMD (Contrat de Mise à Disposition) sur la totalité, de 6 ans, renouvelable une fois soit 12 ans maximum.

25 ans, il y a une exonération = niche fiscale

Voir si nous gardons, si nous partons sur un CMD de 6 ans ⇒ voir avec Mr BONAY de la SAFER.

XIV – ELECTION DES GRANDS ELECTEURS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que les élections doivent se tenir impérativement le 10 Juillet et pas un autre jour.

Il faut 3 membres titulaires et 3 suppléants et ce vote est obligatoire pour les grands électeurs (*article L.3618 du Code Electoral*).

D'autre part, si l'électeur délégué de la Commune ne peut participer, le grand électeur encourt une amende de 100 €.

Se portent candidats au niveau de l'élection des grands électeurs en vue des élections sénatoriales : en titulaires : Emilie FREYCHE, Patrick BRIOL et Marc MIRANI, en suppléants : Dominique LEVRAT, Marie-Hélène GAULTIER et Pascale RIBES.

Madame le Maire prévoit une séance du Conseil Municipal pour ledit vote le Vendredi 10 Juillet à 17h00 en Salle des Mariages.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

XV – COMITE DE PILOTAGE ENFANCE -JEUNESSE CCBA

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un représentant de la Commune pour intégrer ledit Comité.
Dans le futur, il y aura transfert des crèches, RAM et autres.

Madame le Maire – Emilie FREYCHE se porte candidate au Comité de pilotage Enfance – Jeunesse de la Communauté de Communes d'AUTERIVE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE la candidature de Mme le Maire audit Comité.

XVI – ORGANISATION SERVICE TECHNIQUE ET MAIRIE

Antonio est en AT (Accident de travail) jusqu'au 26 Juillet.
2 CDD saisonnier embauchés avec une période d'essai de 3 semaines.

Camille LEGENDRE commencera le 29 Juillet avec un CDD de 6 mois.

Publication de l'annonce « Adjoint Technique Territorial » sur le site du CDG31 avec recrutement en CDD de 6 mois et aura en charge l'équipe avec planification du travail.
Offre valable jusqu'au 24 Août – Commencement des entretiens avant la date de fin et si une personne convient, nous arrêterons l'offre.

Mr Cédric DASI a postulé et actuellement sur l'entretien à la Mairie d'AYGUEVIVES et, est sur un poste équivalent.

Mme DASI se retire de la Commission Gestion du Personnel car il peut y avoir conflit d'intérêt.

Le Conseil Municipal avait prévu de faire une journée solidaire : attendre et faire un point dans une semaine.

XVII – DIVERS TRAVAUX

- **Epicerie** : Pour le remplacement du système lumineux défectueux, 2 devis ont été effectués dont :

- La SARL L'ETABLIS pour un montant de 2.660,40 € TTC
- L'entreprise ESCAYRELEC pour une somme de 1.858,92 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, ACCEPTE le devis de l'entreprise ESCAYRELEC pour le remplacement des luminaires au niveau du Commerce.

- **La Garenne** : Réfection du chemin rural, voir pour la continuité de l'Impasse car il devrait y avoir 2 constructions nouvelles, rejoignant la Route d'Escayre.
3 devis ont été demandés pour l'aménagement de ce chemin rural (empierrement du chemin) :
- La Société STAT pour un montant de 11.388,00 € TTC

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

- La société AGUIRRE TP pour un montant de 7.020,00 € TTC
 - L'entreprise CESSSES TP pour un montant TTC de 6.330,24 €
- Mr MARIE-SAINTE, un des futurs propriétaires empruntant ce chemin, fait savoir qu'il ne signera pas la convention si les autres ne le font pas.
Mr CLAMENS, deuxième futur propriétaire, a retiré son 1^{er} PC et l'autre est devenu « refus par tacite » car manquait des pièces complémentaires.
Le chemin à aménager, a une longueur de 80 mètres. Un CU (Certificat d'urbanisme) est valable 18 mois et passé cette date, il ne vaut plus rien.
Ce chemin pourra passer au niveau du Pool Routier.
Convention à établir avec 50 % de participations + faire un état des lieux, signé de toutes les parties.
Faire une demande au Secteur Routier d'AUTERIVE pour le rejet des eaux usées.
Après discussion, le Conseil Municipal ACCEPTE d'établir la convention avec les futurs propriétaires et autres utilisateurs.

XVIII – BILAN ECOLE / SYNDICAT DES COTEAUX

Madame le Maire fait un point sur les membres du Syndicat des Coteaux suite à la nouvelle élection :

- Joël CAZAJUS reste Président
- Laurent PAIRASTRE – Vice-président en gestion du personnel
- Patrick LACAMPAGNE – Vice-président en gestion des travaux
- Elodie QUILLOT – Vice-présidente en gestion des finances.

Mr Laurent PAIRASTRE explique qu'il y a tous les plannings à reprendre. Embauche de 2 contrats aidés. Le 23 Juin, le Conseil d'Ecole fait savoir qu'il y aura des doubles niveaux.

Sur le site, un onglet « école » avec des informations structurelles.

IXX – POINTS DES COMMISSIONS

Gestion du Personnel : Mr Stéphane LABIT souhaiterait l'intégrer.

Gestion des Evènements : visite de tous les bâtiments publics tels que l'Eglise, cimetière, stèle, les ateliers, la Salle des Fêtes et la Salle polyvalente, qui se déroulera le 7 Juillet à 19h30

Bâtiments communaux/voirie : devis validé à la société PVI pour le renouvellement contrat de la vérification des extincteurs et par contre, les détecteurs de fumées de la Salle des Fêtes ne sont pas aux normes.

Informations/communications : le Journal communal devrait sortir début Novembre. Recueil des écrits fin Septembre. Envoyer le texte brut à l'éditeur et demander un devis de 16 ou 24 pages.

Action Sociale : Avis défavorable sur les factures d'électricité d'administrés en difficulté.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Gestion logement : Au 4 Rue du Buis = manque isolation dans le garage
Mur de soutènement, Urgent
Elagage des branches qui touchent la toiture

Au 115 Rte d'Auterive = Melle FOUET est disponible tous les après-midis pour établir un pré état des lieux « Sortie ». Préavis jusqu'au 12 Août mais le quittera fin Juillet.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Demande d'un Foot Truck** : emplacement sur la « Promenade ». Avis favorable et jour qui lui convient car le pizzaiolo ne viendra plus.
- **AXEO** : réunion de 2h00 pour 20 personnes. Avis favorable pour la Salle des Fêtes avec le tarif des extérieurs.
- **Sécurité aire de jeux** : La laisser fermer + remettre de la rubalise
- **Affaire LOSSANT** : attente d'un rendez-vous.
- **Affaire SAHRANI** : Madame le Maire a reçu un mail avec la procédure à suivre pour des constructions illicites.
- **Problème voisinage** : mise en place d'ultrasons pour les chats et qui perturbent les oreilles des voisins d'en face. Véranda qui a un panoramique sur les autres maisons car elle est en hauteur.
- **Conseil Municipal** : choix date = tous les 1^{ers} lundis de chaque mois à 20h30
Voir si en Août, une séance de Conseil Municipal où l'ordre du jour sera allégé.